

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 octobre 2007**

Délibération n° 2007-4435

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité Techtera - Soutien aux projets de Recherche & Développement (R&D) 2007 - Soutien au projet Atena - Subvention**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 5 octobre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bonnard, Bouju, Braillard, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chaffringeon, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme David, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gerin, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Guimet, Huguet, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mmes Mosnier-Lai, Nachury, M. Nissanian, Mmes Orcel-Busseneau, Pallega, M. Perret, Mme Pesson, M. Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mme Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlich, Vaté, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Blein (pouvoir à M. Darne JC.), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Barge (pouvoir à M. Rousseau), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Chapas (pouvoir à M. Assi), Chevailler (pouvoir à M. Plazzi), Mme Decieux (pouvoir à Mme Bargoïn), MM. Dubernard (pouvoir à M. Jeannot), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gignoux (pouvoir à Mme Friehe), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert, Petitjean (pouvoir à M. David), MM. Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mmes De Coster, Decriaud, MM. Genin, Guillemot, Le Gall, Nardone, Philip, Mme Psaltopoulos, M. Vial.

Séance publique du 15 octobre 2007**Délibération n° 2007-4435**

commission principale : développement économique

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité Techtera - Soutien aux projets de Recherche & Développement (R&D) 2007 - Soutien au projet Atena - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 11 septembre 2006, le conseil de Communauté a approuvé le principe de l'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de Recherche & Développement (R&D) des cinq pôles de compétitivité lyonnais et a voté une autorisation de programme à hauteur de 0,6 M€ pour le pôle de compétitivité Techtera.

Techtera ambitionne de se positionner comme le premier pôle européen de textiles techniques et fonctionnels (TTF) en privilégiant l'innovation et en s'appuyant sur des projets de collaboration technologiques et industriels.

Rhône-Alpes est la première région au niveau national dans les textiles techniques, avec 65 % de la production française (plus de 300 000 tonnes) et 12 % au niveau européen.

Depuis 2006, 16 projets de R&D ont été labellisés, regroupant dans cette dynamique plus de 110 partenaires industriels ou laboratoires, dont environ 80 PME-PMI de la filière textile.

La Communauté urbaine envisage de soutenir en 2007 le projet de R&D Atena, labellisé le 26 mars 2007 par le pôle de compétitivité Techtera, qui vise à développer une nouvelle technologie de renfort textile.

Les partenaires du projet

Ce programme de R&D est piloté par la société Messier Bugatti dont la recherche des matériaux de friction s'effectue exclusivement à Villeurbanne (20 personnes) et qui s'appuie également sur des laboratoires et organismes de recherche tels que l'Institut national des sciences appliquées (Insa) et l'Institut français du textile et de l'habillement (IFTH) ainsi que sur de petites et moyennes entreprises de la région Rhône-Alpes.

La présentation du projet Atena

L'objectif du projet Atena est de développer de nouvelles technologies de mise en œuvre et de concept dans le domaine des matériaux de friction pour déboucher, à moyen terme, sur de nouveaux produits plus performants et plus fiables, avec des délais de production plus courts. Le nouveau procédé concerne l'élaboration de préformes, sous forme de nappes hélicoïdales, avec une réduction des déchets dans le process de fabrication.

Les impacts attendus sont les suivants :

- assurer le développement des entreprises partenaires du projet : avance technologique, coûts de production plus faibles, transversalités vers d'autres marchés composites,
- contribuer au développement durable : réduction importante de la quantité de chutes de fibres, diminution de l'impact environnemental au niveau des gaz à effet de serre et gaz nocifs.

Le budget prévisionnel 2008-2009 (en €)

Le budget global est de 1 874 726 €, soutenu à hauteur de 285 226 € par les collectivités territoriales (conseil régional Rhône-Alpes et Communauté urbaine).

Libellé	Assiette (en €)	Subventions (en €)	Financements	
			région Rhône-Alpes	Communauté urbaine
industriels	1 649 500	60 000		60 000
laboratoires et organismes publics (Insa et IFTH)	225 226	225 226	225 226	
total	1 874 726	285 226	225 226	60 000

Un comité de suivi sera mis en place afin de s'assurer du bon déroulement du projet.

La subvention de la Communauté urbaine sera versée à la société Messier-Bugatti à hauteur de 60 000 € sur la période 2008-2009 pour le développement du projet Atena ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Décide de soutenir le projet Atena à hauteur de 60 000 € dans le cadre des projets de Recherche & Développement (R&D) labellisés par Techtera.

2° - Approuve la convention-cadre entre l'Etat et les collectivités locales partenaires.

3° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention-cadre.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,